



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St./ 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Clothing and Textiles Division / Division des vêtements  
et des textiles  
L'Esplanade Laurier,  
East Tower 7th Floor  
Tour est 7e étage  
140 O'Connor, rue O'Connor,  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0R5

<b>Title - Sujet</b> OCFC2	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8486-206245/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 015
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8486-206245	<b>Date</b> 2021-05-26
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$PR-756-77636	
<b>File No. - N° de dossier</b> pr766.W8486-206245	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Daylight Saving Time EDT <b>on - le 2021-08-05</b> Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Baker, Johanne	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pr766
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 854-9253 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (613) 943-7970
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
W8486-206245/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8486-206245

Amd. No. - N° de la modif.  
015  
File No. - N° du dossier  
W8486-206245

Buyer ID - Id de l'acheteur  
PR766  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

La modification à la sollicitation no. 01 concerne les points suivants :

1. La modification de **l'annexe C – Critères d'évaluations obligatoires et côtés** dans la modification no. 014 doit être ignorée. Pour éviter toute confusion, **l'annexe C – Critères d'évaluations obligatoires et côtés** est entièrement remplacée par la version datée du 26 mai 2021, incluse dans cette modification.

Toutes les autres modalités et conditions demeurent inchangées.

Une soumission déjà déposée peut être modifiée avant la date de clôture, en envoyant les documents modifiés à l'Unité de réception des soumissions et en indiquant sur l'enveloppe le numéro de l'invitation W8486-206245/A ainsi que la date de clôture du 5 août 2021.

## Annexe C – Critères obligatoires et cotés

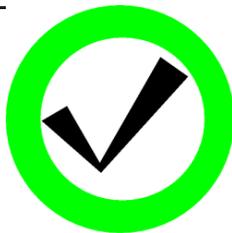
Ministère de la Défense nationale

# Critères obligatoires et cotés du Contrat consolidé vêtements et chaussures opérationnels (C2VCO)

Numéro de la demande : W8486-206245  
N° du document du MDN

Date : 26 mai 2021  
SGDDI n° 4315157

Préparé par :  
DAPES  
Quartier général de la Défense nationale  
Édifice Mgén George R. Pearkes  
Ottawa (Ontario) K1A 0K2



### **NOTICE**

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods.

### **AVIS**

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées.

## **Annexe C – Critères obligatoires et cotés**

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b>1</b>	<b>CRITÈRES DES EXIGENCES TECHNIQUES OBLIGATOIRES</b>	<b>3</b>
1.1	Généralités	3
1.2	Critères obligatoires	4
<b>2</b>	<b>CRITÈRES COTÉS</b>	<b>6</b>
2.1	Échelle de critères cotés par points	6
2.2	Résumé des critères cotés par points	8
2.3	Critères cotés par points	9

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

### 1 CRITÈRES DES EXIGENCES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

#### 1.1 Généralités

1.1.1 Toutes les dates sont basées sur la date d'enregistrement de la demande de proposition (DP).

1.1.2 Les exigences obligatoires relatives aux retombées industrielles et technologiques (RTI) et à la proposition de valeur (PV) sont traitées séparément et énumérées à l'Appendice 1 de la présente annexe.

1.1.3 La soumission doit satisfaire tous les critères techniques obligatoires précisés dans le tableau ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir (dans le cadre de sa soumission) les documents nécessaires pour justifier la manière dont chacun des critères obligatoires a été respecté. En particulier :

- a. Le soumissionnaire est avisé que le fait d'indiquer qu'un critère obligatoire a été respecté sans fournir de documents justificatifs ne constituera pas une « démonstration » aux fins de l'évaluation;
- b. Dans sa soumission, le soumissionnaire doit clairement démontrer la manière dont l'expérience obligatoire a été acquise, accompagnée d'un curriculum vitae et de tout autre document justificatif;
- c. Le soumissionnaire doit fournir des détails complets sur le lieu, le moment et la manière (par le biais des rôles/responsabilités) dont les qualifications/expériences énoncées ont été obtenues. Aux fins de démonstration de la période où l'expérience a été acquise, le soumissionnaire doit indiquer la durée de cette expérience, en précisant les dates de début et de fin (mois et année au minimum). Dans le cas où les échéanciers de deux ou plusieurs périodes d'expérience se chevauchent, la durée commune à chacune sera comptée une seule fois;
- d. Il est recommandé que le soumissionnaire inclue une grille de conformité dans sa proposition, en faisant des renvois à la façon dont il satisfait à chacune des exigences obligatoires, accompagnée de documents justificatifs, ainsi qu'à la ou aux pages de la proposition où se trouvent les informations. Note : la grille de conformité NE constitue PAS en soi une « démonstration » aux fins de l'évaluation. Tel qu'indiqué au point 1.1.2 b), les curriculum vitae et les documents justificatifs seront exigés à titre de preuve.

1.1.4 Les soumissions qui ne satisfont pas à tous les critères techniques obligatoires de la Phase II du Processus de conformité des soumissions par étapes (PCSE) seront déclarées irrecevables et ne feront pas l'objet d'un nouvel examen. Il convient que chaque critère technique obligatoire soit traité séparément.

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

### 1.2 Critères obligatoires

	Critère obligatoire	Référence Page n°	Commentaires du soumissionnaire
<b>M1</b>	<b>Profil de l'entreprise</b>		
1	À la clôture de l'appel d'offres, le soumissionnaire doit avoir identifié toutes les parties, notamment, le cas échéant, tous les membres de coentreprises ou de consortiums, partenaires ou sous-traitants qui participeront à l'exécution des travaux pour le compte du soumissionnaire.		
2	Le soumissionnaire doit fournir un organigramme et une brève description de sa structure de gestion en ce qui a trait à cette exigence, y compris les processus décisionnels, les responsabilités et les rapports hiérarchiques entre diverses entités participant à l'exécution du travail (c.-à-d., membres d'une coentreprise ou d'un consortium, associés ou sous-traitants).		
3	Le soumissionnaire doit indiquer l'emplacement physique au Canada de son système de gestion des commandes (serveur et composants associés).		
4	Le soumissionnaire doit indiquer le ou les lieux d'entreposage au Canada à partir desquels il offre des services de distribution. B.P. Les boîtes postales ne seront pas considérées comme des adresses valides pour la prestation de services.		
<b>M2</b>	<b>Certifications : le soumissionnaire doit fournir les certifications suivantes.</b>		
1	Certification ISO 9001 - Systèmes de gestion de la qualité (SGQ)		
2	ISO 14001 - Systèmes de gestion de l'environnement		
3	ISO 45001 - Système de gestion en santé et sécurité au travail (SGSST) ou la série d'évaluations sur la santé et la sécurité au travail (OHSAS) 18001		
<b>M3</b>	<b>Expérience confirmée</b>		
1	Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède au moins cinq ans d'expérience dans la prestation de services en gestion de chaîne d'approvisionnement et fournir jusqu'à cinq résumés de projet écrits qui se sont déroulés au cours des dix dernières années, calculées à compter de la date de la demande de proposition (DP). Il peut s'agir de projets en cours ou réalisés, la valeur monétaire totale de chacun d'entre eux doit représenter au moins 3 M\$ pour qu'ils puissent être considérés comme une expérience acceptable.		

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

	Critère obligatoire	Référence Page n°	Commentaires du soumissionnaire
	Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants dans chaque résumé de projet : <ol style="list-style-type: none"> <li>i. Le nom de l'organisme client pour lequel les travaux ont été entrepris, y compris le nom de la personne-ressource;</li> <li>ii. Les dates de début et de fin du projet (les dates doivent être données par mois et par année et doivent indiquer la durée du projet en mois);</li> <li>iii. Une brève description de la portée et de la complexité du projet (par exemple, mais sans s'y limiter, les types d'articles offerts, les lieux de livraison, le volume mensuel des articles livrés, la taille du catalogue disponible).</li> </ol>		
<b>M4</b>	<b>Gestion de programmes</b>		
	Le soumissionnaire doit fournir les plans suivants, tels qu'ils sont détaillés dans la Liste des données essentielles au Contrat (LDEC), Appendice 2 de l'Annexe A, et dans la Description des données (DD), Appendice 3 de l'Annexe A		
1	<b>Plan de gestion du programme (PGP)</b> LDEC/DD PM-001		
2	<b>Calendrier principal du programme (CPP) / Structure de répartition du travail (SRT)</b> LDEC/DD PM-002		
3	<b>Plan de transition d'entrée (PTE)</b> LDEC/DD PM-007		
4	<b>Plan sur la sécurité des technologies de l'information (PSTI)</b> LDEC/DD PM-018		
<b>M5</b>	<b>Ressources proposées</b>		
1	Le soumissionnaire doit proposer une ressource nommée et qualifiée dans chacune des catégories suivantes (Énoncé des travaux (EDT), Annexe A, par. 3.1.1): <ol style="list-style-type: none"> <li>i. <u>Gestionnaire de programme (GP)</u>;</li> <li>ii. <u>Gestionnaire de contrat (GC)</u>; and</li> <li>iii. <u>Représentant sur place (RSP)</u>.</li> </ol> Remarque : le soumissionnaire doit inclure un curriculum vitae détaillé pour chaque ressource nommée dans son offre. Chaque curriculum vitae sera évalué en fonction des exigences techniques obligatoires pour la ressource, conformément à la classification des services professionnels figurant à l'Appendice 12 de l'Annexe A.		

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

### 2 CRITÈRES COTÉS

#### 2.1 Échelle de critères cotés par points

- 2.1.1 Seuls les soumissionnaires qui satisfont à tous les critères obligatoires mentionnés ci-dessus seront évalués en fonction de l'échelle suivante, à l'aide des facteurs d'évaluation et des valeurs maximales spécifiés pour chaque critère coté.
- 2.1.2 Les critères cotés relatifs aux retombées industrielles et technologiques (RTI) et à la proposition de valeur (PV) sont traités séparément et énumérés à l'Appendice 1 de la présente annexe.
- 2.1.3 Les informations qui ne constituent qu'une répétition, une paraphrase ou une autre reformulation des informations dans cette demande de proposition entraînent une note de 0 pour cette exigence cotée.
- 2.1.4 Pour R1 - Expérience du soumissionnaire, le soumissionnaire doit démontrer une expérience de chaque critère en citant des exemples spécifiques et des détails pertinents à l'appui.
- 2.1.5 Pour R2 - Gestion de programme C2VCO, le soumissionnaire doit fournir des détails pertinents sur la manière dont il entend exécuter les plans de gestion de programme proposés pour chacun des critères.
- 2.1.6 Pour R3 - Gestion de la chaîne d'approvisionnement, le soumissionnaire doit fournir des détails pertinents à l'appui sur la façon dont il entend gérer la chaîne d'approvisionnement CVO du MDN pour chacun des critères indiqués.
- 2.1.7 Sauf lorsque la méthode de notation prévoit un autre processus (p. ex. X années d'expérience = Y points), les exigences cotées par points seront évaluées selon l'échelle ci-dessous.

		/5
Excellent	La réponse est complète en ce sens qu'elle tient compte de chacun des facteurs et offre des renseignements justificatifs exceptionnellement pertinents concernant ces facteurs; par conséquent, la réponse est considérée comme étant d'une valeur exceptionnelle.	5
Très bon	La réponse est complète en ce sens qu'elle aborde clairement chacun des facteurs et offre certains renseignements justificatifs pertinents concernant ces facteurs; par conséquent, la réponse est considérée comme étant d'une grande valeur.	4

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

Bon	La réponse est complète en ce sens qu'elle aborde clairement, de façon assez détaillée, chacun des facteurs, tout en offrant certains renseignements justificatifs concernant la plupart de ces facteurs; par conséquent, et tout compte fait, la réponse est considérée comme étant satisfaisante.	3
Insuffisant	La réponse n'est pas complète en ce sens qu'elle ne tient pas entièrement compte de certains des facteurs; elle est imprécise ou incomplète; par conséquent, la réponse est considérée comme étant insuffisante.	2
Très insuffisant	La réponse n'est pas complète en ce sens qu'elle ne tient pas compte de tous les facteurs et n'aborde certains facteurs que de façon symbolique; par conséquent, la réponse est considérée comme n'ayant que peu de valeur.	1
Insatisfaisant	Aucune réponse n'a été reçue ou la réponse ne tient compte d'aucun des facteurs; par conséquent, la réponse ne peut pas être considérée comme étant valable.	0

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

### 2.2 Résumé des critères cotés par points

N°	Nom du critère	Nombre total de points à allouer	Note minimale acceptable de passage
<b>R1</b>	<b>Expérience du soumissionnaire</b>	<b>24</b>	<b>17</b>
1	En tant que fournisseur principal	4	
2	Approvisionnement	4	
3	Fabrication	1	
4	Commande en ligne	5	
5	Service à la clientèle	5	
6	Besoins d'envergure	5	
<b>R2</b>	<b>Gestion de programme C2VCO</b>	<b>41</b>	<b>29</b>
1	Plan de gestion du programme (PGP)	5	
2	Plan de Transition d'entrée	5	
3	Gestion de la configuration	5	
4	Plan de gestion des risques (PGR)	5	
5	Calendrier principal du programme (CPP) / Structure de répartition du travail (SRT)	3	
6	Gestion des informations et des données	3	
7	Plan des besoins d'envergure	5	
8	Plan d'approvisionnement auprès des autochtones	10	
<b>R3</b>	<b>Gestion de la chaîne d'approvisionnement</b>	<b>35</b>	<b>25</b>
1	Système de gestion des commandes (SGC)	5	
2	Entreposage	5	
3	Gestion des stocks	5	
4	Services de distribution	5	
5	Suivi et rapports	5	
6	Gestion de l'approvisionnement	5	
7	Services client	5	
<b>R1 – R3</b>	<b>Note totale</b>	<b>100</b>	<b>75</b>

\* Dans l'ensemble, le contractant doit obtenir une note minimale de 75 ainsi que la note minimale pour chaque critère d'exigence cotée (R1, R2 et R3)

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

### 2.3 Critères cotés par points

	Critère coté par points	Points	Notation	Commentaires du soumissionnaire & Page de référence n°
<b>R1</b>	<b>Expérience du soumissionnaire (24 points)</b>			
	Dans le résumé de leurs projets, le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède l'expérience requise à titre de prestataire principal, capable de fournir des services de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Les soumissionnaires devraient inclure le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du ou des clients à qui les services ont été fournis (le MDN se réserve le droit de communiquer avec le client à titre de référence). La description doit porter sur :			
<b>1</b>	<b>En tant que fournisseur principal (4 points)</b>			
	Les résumés de projet fournis devraient démontrer l'expérience du soumissionnaire en matière d'exigences multiples, de commandes multiples de plusieurs utilisateurs et de livraisons sur plusieurs sites.	1	Les besoins multiples sont définis comme étant un ensemble d'articles dont le nombre est >200 ou la valeur totale globale est >10 M\$	
		1	Les commandes multiples sont des commandes d'au moins 100 commandes par jour en moyenne	
		1	Les utilisateurs multiples représentent au moins 10 000 utilisateurs	
		1	Les sites de livraison multiples représentent au moins 1 000 sites	

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

2	Approvisionnement (4 points)			
	<p>Les résumés de projet fournis devraient démontrer l'expérience du soumissionnaire en matière d'acquisition de produits par l'entremise de sous-traitants. Les expériences spécifiques dans l'acquisition d'articles liés aux exigences du secteur public en matière d'habillement et/ou de chaussures seront mieux cotées.</p>	1	<p>Identifie les relations établies avec un réseau de fournisseurs et la façon dont ces fournisseurs sont en mesure de répondre aux demandes du soumissionnaire en temps opportun et de manière précise.</p>	
		1	<p>Dispose d'un processus d'approvisionnement éprouvé qui encourage la compétition et réduit les coûts de faibles coûts grâce aux économies d'échelle.</p>	
		0-2	<p>Démontre son expérience de l'approvisionnement en matière de vêtements, chaussures, écussons et insignes et s'assure que les fournisseurs respectent les délais et la qualité des produits.</p>	
			<p>(Deux points seront attribués pour l'expérience liée au secteur public. Un point sera accordé pour l'expérience sans rapport avec le secteur public)</p>	

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

3	<b>Fabrication (1 points)</b>			
	<p>Les résumés de projet fournis devraient démontrer l'expérience du soumissionnaire en matière d'acquisition de produits par le biais de la fabrication en interne ou par des filiales ou des sociétés affiliées. L'expérience spécifique dans la fabrication d'articles liés aux exigences du secteur public en matière de vêtements et/ou de chaussures sera mieux cotée.</p>	0-1	<p>Possède une capacité de fabrication en interne ou par l'intermédiaire d'une filiale ou d'une entreprise affiliée qui permet au soumissionnaire de produire des vêtements et/ou des chaussures sur préavis.</p>	
4	<b>Commande en ligne (5 points - cotés conformément au par. 2.1.7)</b>			
	<p>La description du système de commande en ligne actuel du soumissionnaire devrait démontrer la fonctionnalité, les avantages et la façon dont ces systèmes pourraient être mis à niveau pour répondre aux exigences détaillées dans l'EDT du SGC, mentionné à l'Appendice 4 de l'Annexe A.</p>	0-5	<p>Décrit les fonctionnalités et les avantages du système actuel ainsi que la façon dont il est utilisé pour répondre aux besoins des clients du soumissionnaire, notamment le plan de cybersécurité et les mesures de restauration en place.</p>	

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

5	<b>Services à la clientèle (5 points - cotés conformément au par. 2.1.7)</b>			
	<p>Le soumissionnaire devrait fournir une brève description de son infrastructure existante dédiée au service à la clientèle.</p>	<p>0-5</p>	<p>Décrit les services à la clientèle actuellement utilisés, notamment la façon dont ils répondent aux besoins des clients, en précisant les processus déjà en place et les délais de réponse moyens.</p> <p>Détermine le processus de traitement et de règlement des plaintes et donne des exemples de la façon dont le processus a été utilisé pour répondre aux besoins des clients.</p>	
6	<b>Besoins d'envergure (5 points - cotés conformément au par. 2.1.7)</b>			
	<p>Les résumés de projet fournis devraient démontrer l'expérience du soumissionnaire en matière de satisfaction des besoins d'envergure.</p>	<p>0-5</p>	<p>Décrit les mécanismes actuellement utilisés pour répondre aux besoins d'envergure des clients, en précisant les processus déjà en place et les délais moyens d'intervention.</p> <p>Donne des exemples de besoins d'envergure et de la façon dont le processus a été utilisé pour répondre aux besoins des clients.</p>	

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

<b>R2</b>	<b>Gestion de programme du C2VCO (41 points)</b>			
	Des points seront attribués, jusqu'au maximum indiqué, pour les plans de gestion proposés par le soumissionnaire, selon la façon dont les plans satisfont entièrement aux exigences énoncées dans la LDEC, à l'Appendice 2 et dans la DD, à l'Appendice 3 de l'Annexe A.			
<b>1</b>	<b>Plan de gestion du programme (PGP) (5 points - cotés conformément au par. 2.1.7)</b>			
	<b>LDEC/DD PM-001</b>			
	Le PGP proposé (à l'exclusion des annexes) devrait clairement répondre aux exigences décrites dans la DD.	0-5	Décrit la manière dont le soumissionnaire va faire en sorte de gérer le programme en s'assurant que les exigences du MDN sont respectées. Les points seront attribués selon la qualité et les détails du PGP.	
<b>2</b>	<b>Plan de transition d'entrée (PTE) (5 points - cotés conformément au par. 2.1.7)</b>			
	<b>LDEC/DD PM-008</b>			
	Le PTE proposé devrait clairement répondre aux exigences décrites dans la DD.	0-5	Décrit la manière dont le soumissionnaire va faire en sorte de gérer les travaux en Phase 1 afin d'assurer une transition efficace et en temps opportun. Les points seront attribués selon la qualité et les détails du PTE.	

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

3	<b>Gestion de la configuration (5 points - cotés conformément au par. 2.1.7)</b>			
	<p>Le processus de gestion de la configuration proposé devrait indiquer clairement comment le soumissionnaire entend faciliter la gestion opportune de l'information sur les produits, les changements de produits, la révision de la capacité, l'amélioration du rendement et de la fiabilité, la prolongation de la durée de vie des produits, la réduction des coûts, des risques et des responsabilités et la correction des défauts. Le processus portera sur la manière dont le soumissionnaire entend assurer la précision de la documentation, sa mise à jour et sa conformité à la conception matérielle du système.</p>	0-5	<p>Le processus proposé démontre les quatre éléments fondamentaux de la gestion de la configuration (l'identification, le contrôle, la vérification et la comptabilité) ainsi que la façon dont ils seront appliqués au C2VCO.</p>	
4	<b>Plan de gestion des risques (5 points - cotés conformément au par. 2.1.7)</b>			
	<b>LDEC/DD PM-006</b>			
	<p>Le plan de gestion des risques proposé devrait clairement répondre aux exigences décrites dans la DD figurant à l'Appendice 3 de l'Annexe A, PM-006.</p>	0-5	<p>Des points seront attribués pour l'exhaustivité du plan, notamment pour l'identification des risques prévus, des stratégies d'atténuation et pour la communication des risques aux intervenants clés au moyen d'un plan de communication</p>	

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

5	Calendrier principal du programme (CPP) / Structure de répartition du travail (SRT) (3 points)		
	LDEC/DD PM-002		
	<p>Le CPP/SRT proposé devrait clairement répondre aux exigences décrites dans la DD figurant à l'Appendice 3 de l'Annexe A, PM-002.</p>	<p>0-3</p>	<p>Des points seront attribués pour l'exhaustivité, la qualité et les détails du CPP/SRT proposé, pour la façon dont les détails se rapportent aux activités de niveau supérieur et pour les échéanciers précisés.</p> <p><u>3 points</u> : La réponse est complète en ce qu'elle traite et fournit les détails et des exemples à l'appui exceptionnellement pertinents pour chacun des facteurs; par conséquent, la réponse est considérée comme ayant un mérite exceptionnel.</p> <p><u>2 points</u> : La réponse est complète en ce qu'elle aborde clairement certains détails à l'appui de chacun des facteurs; par conséquent, la réponse est considérée dans l'ensemble comme</p>

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

			<p>ayant un mérite satisfaisant.</p> <p><u>1 point</u> : La réponse n'est pas complète en ce qu'elle ne tient pas compte de tous les facteurs et ne traite que nominalement certains facteurs; par conséquent, la réponse est considérée comme ayant très peu de mérite.</p> <p><u>0 point</u> : Aucune réponse n'a été reçue ou la réponse n'aborde aucun des facteurs; par conséquent, la réponse ne peut être considérée comme ayant un mérite.</p>	
<b>6</b>	<b>Gestion des informations et des données (3 points)</b>			
	<p>Le soumissionnaire devrait définir les processus qu'il a l'intention de mettre en place pour stocker/partager et sécuriser les données personnelles et les autres renseignements sensibles fournis par le MDN.</p>	0-5	<p>Des points seront attribués pour l'exhaustivité de la réponse et pour la façon dont les informations seront protégés depuis leur téléchargement à partir des systèmes du MDN jusqu'à la gestion des données dans le SGC et leur transmission, au besoin. Cela doit comprendre la façon dont le</p>	

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

			<p>soumissionnaire entend recueillir et transmettre les données au MDN afin d'en assurer l'exactitude et l'actualité la rapidité.</p> <p><u>3 points</u> : La réponse est complète en ce qu'elle traite et fournit les détails et des exemples à l'appui exceptionnellement pertinents pour chacun des facteurs; par conséquent, la réponse est considérée comme ayant un mérite exceptionnel.</p> <p><u>2 points</u> : La réponse est complète en ce qu'elle aborde clairement certains détails à l'appui de chacun des facteurs; par conséquent, la réponse est considérée dans l'ensemble comme ayant un mérite satisfaisant.</p> <p><u>1 point</u> : La réponse n'est pas complète en ce qu'elle ne tient pas compte de tous les facteurs et ne traite que</p>	
--	--	--	--	--

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

			<p>nominalement certains facteurs; par conséquent, la réponse est considérée comme ayant très peu de mérite.</p> <p><u>0 point</u> : Aucune réponse n'a été reçue ou la réponse n'aborde aucun des facteurs; par conséquent, la réponse ne peut être considérée comme ayant un mérite.</p>	
--	--	--	--	--

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

7	<b>Plan des besoins d'envergure (PBE) (5 points - cotés conformément au par. 2.1.7)</b>			
<b>LDEC/DD PM-007</b>				
	Le PBE proposé devrait clairement répondre aux exigences décrites dans la DD figurant à l'Appendice 3 de l'Annexe A, PM-007.	0-5	Le PBE comprendra : une description détaillée de toutes les données d'entrée proposées à utiliser, leur source et la façon dont elles seront collectées; une description détaillée de l'approche du contractant pour répondre aux besoins d'envergure; une description détaillée des risques et des stratégies d'atténuation des risques mises en œuvre; les aspects administratifs indiquant la manière dont le PEB sera géré et administré.	
8	<b>Plan d'approvisionnement auprès des autochtones (PAAA) (10 points)</b>			
<b>LDEC/DD PM-024</b>				
	Le PAA proposé devrait clairement répondre aux exigences décrites dans la DD figurant à l'Appendice 3 de l'Annexe A, PM-024.	0-5	Décrit comment le soumissionnaire prévoit d'inclure des fournisseurs autochtones dans sa chaîne d'approvisionnement. Le PAAA comprendra en détail les mesures que le contractant prendra pour s'assurer que les entreprises appartenant à des autochtones sont	

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

		0-5	<p>incorporées dans le contrat, et comprendra un objectif cible et un calendrier. Les points attribués selon la qualité et le détail du PAAA. Cotés conformément au par. 2.1.7</p> <p>De 0-5 points seront attribués en fonction du pourcentage cible d'approvisionnement auprès des Autochtones indiqué dans le PAAA proposé, comme décrit ci-dessous :</p> <p><u>5 points</u> : 10% et plus.</p> <p><u>4 points</u> : <math>\geq 7\%</math> to <math>&lt; 10\%</math>.</p> <p><u>3 points</u> : <math>\geq 5\%</math> to <math>&lt; 7\%</math>.</p> <p><u>2 points</u> : <math>\geq 3\%</math> to <math>&lt; 5\%</math>.</p> <p><u>1 point</u> : <math>\geq 1\%</math> to <math>&lt; 3\%</math>.</p> <p>0 point : moins de 1% ou pas de soumission.</p>	
--	--	-----	---	--

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

<b>R3</b>	<b>Gestion de la chaîne d'approvisionnement (35 points)</b>			
<b>1</b>	<b>Système de gestion des commandes (SGC) (5 points - coté conformément au par. 2.1.7)</b>			
	<b>Appendice 4 de l'Annexe A</b>			
	Description de la proposition du soumissionnaire pour le SGC, y compris la fonctionnalité et les caractéristiques techniques conformément à l'EDT du SGC figurant à l'Appendice 4 de l'Annexe A.	0-5	Les points seront attribués selon la manière dont le soumissionnaire entend répondre aux exigences du SGC, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la convivialité, la capacité de production de rapports et de suivi, et la sécurité.	
<b>2</b>	<b>Gestion de l'entreposage (5 points - cotés conformément au par. 2.1.7)</b>			
	Description de l'approche proposée par le soumissionnaire pour la prestation de services d'entreposage des stocks appartenant au MDN, conformément à l'Annexe A de l'EDT.	0-5	Des points seront accordés pour l'approche proposée d'entreposage des stocks appartenant au MDN, en portant une attention particulière à la protection des articles contre les pertes dues au vol ou aux dommages (conformément à la section 6.3 - Matériel appartenant au gouvernement sous la garde de l'entrepreneur du Manuel de gestion de l'approvisionnement (MGA)).	

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

<b>3</b>	<b>Gestion des stocks (5 points - cotés conformément au par. 2.1.7)</b>			
	Description de la proposition du soumissionnaire visant à fournir des services de gestion des stocks conformément à l'Annexe A de l'EDT	0-5	Des points seront attribués pour la façon dont le soumissionnaire entend gérer l'inventaire. La soumission sera également cotée en fonction de la façon dont le système de gestion des stocks est configuré et permet d'assurer la visibilité et la transparence pour le MDN.	
<b>4</b>	<b>Services de distribution (5 points - cotés conformément au par. 2.1.7)</b>			
	Description de la proposition de fourniture de services de distribution du soumissionnaire conformément à l'Annexe A de l'EDT	0-5	Exhaustivité et précision de la réponse afin de couvrir tous les services de distribution.	
<b>5</b>	<b>Suivi et rapports (5 points - cotés conformément au par. 2.1.7)</b>			
	Description de la proposition du soumissionnaire visant à satisfaire aux exigences en matière de rapports et de surveillance de la performance conformément à l'annexe A de l'EDT.	0-5	Exhaustivité de la réponse afin de couvrir toutes les exigences en matière de suivi et de rapports. Peut comprendre des stratégies de communication.	
<b>6</b>	<b>Gestion de l'approvisionnement (5 points - cotés conformément au par. 2.1.7)</b>			
	Description de la capacité et de la flexibilité du soumissionnaire qui permettront de répondre à toutes les exigences en matière d'approvisionnement conformément à l'Annexe A de l'EDT.	0-5	Stratégie, approche et méthodologie - comprend l'approche de la gestion des sous-traitants.	

## ANNEXE C - Évaluation des propositions

7	Service à la clientèle (5 points - cotés conformément au par. 2.1.7)			
	Description de la proposition du soumissionnaire visant à assurer la satisfaction du client conformément à l'Annexe A de l'EDT.	0-5	Le plan doit décrire la façon dont le soumissionnaire entend fournir les services à la clientèle, notamment les divers moyens utilisés, les processus d'escalade et le processus de retour.	